



SECTION Première
Organisation
Syndicale en Haute-
Marne
DE LA
HAUTE-MARNE

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

DDFIP
5 rue de Lorraine
52000 CHAUMONT

fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.68.34

CTL 15 novembre 2022

Liminaire

Madame la Présidente,

La nouvelle est tombée ! Notre Direction Générale se félicite d'une rupture avec les quinze dernières années sur le volume de suppressions d'emplois. Car pour 2023, ce ne seront « que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP. Cela n'empêche nullement la DGFIP de rester exemplaire. En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY. Notre direction conserve une fois encore son titre de fournisseur officiel de suppressions d'emplois.

Pour FO-DGFIP, **Même moins, c'est encore et toujours trop !**

Pour l'heure, à force de suppressions d'emplois aveugles et de restructurations inconséquentes d'année en année, notre administration devient ingouvernable sur le terrain, le seul objectif étant de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement les missions... Voilà une bien triste ambition à peine plus de 10 ans après la création de la DGFIP !

Après avoir battu en retraite, la réforme revient sur le devant de la scène. Le rapport du COR ne saurait justifier de travailler plus longtemps. Ce dernier publié ce jeudi 15 septembre 2022 n'indique rien d'alarmant quant à notre système de retraite. Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, et ce, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader après 2023, ce n'est que faiblement et de manière contrôlée avant un retour à l'équilibre après 2030 !

FO s'opposera à toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite ! Pour **FO**, Préserver nos retraites sera la mère des batailles !

Rappelons que la retraite est le résultat de l'action syndicale. Notre système par répartition permet d'assurer la solidarité entre les salariés et entre actifs et retraités. Il faudra compter sur **FO** pour les défendre ! **FO** s'opposera à toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, et à toute mesure remettant en

cause les régimes de retraite existants. Pour **FO**, il convient de travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement de leurs fins de carrière.

Malgré l'adoption de la « loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et de la loi de Finances rectificative 2022, ces mesures sont malheureusement, et une fois encore, très loin de compenser l'inflation et notamment l'insuffisante revalorisation du point d'indice qui passe par pertes et profits les trop nombreuses années blanches...

C'est pourquoi la revalorisation des salaires, des traitements et des pensions demeure la priorité pour **Force Ouvrière**, d'autant qu'à ce jour, tout laisse à penser que la courbe de l'inflation va poursuivre sa progression. **FO** « syndicat de la feuille de paye » revendique toujours pour les fonctionnaires une augmentation substantielle du point d'indice. Les 3,5 % d'augmentation ne sauraient couvrir la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2000.

